

PV de la séance du 29 juin 2023 à 18h

L'An deux Mil vingt trois

le : 29 juin à 18h

le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Desoubsdanes selon convocation du 22/06/2023

sous la présidence de M. VARACHAUD, Maire, M. PATAUD étant secrétaire

de séance.

Présents : M. VARACHAUD, SOURY, GROLEAU, NENERT, LATHIERE, COTTIN, GARREAU, PATAUD, Mmes CHABOT, CARDOSO, CANELLAS, PINTO, BOYER, DUDOUET.

Procurations : M. BASSOT à M. VARACHAUD ; Mme CARDINAL à Mme BOYER ; M. MARIE à Mme CARDOSO ; Mme ROULAUD à M. PATAUD

P V de la séance du 31.05.2023 :approuvé

1 abstention :JP PATAUD absent lors de la séance

Dossier 1:

Vente des locaux du restaurant à la SASU ALVES/PASCAUD Mr le maire présente la demande de la sasu Alves/Pascale L'offre est de 150000€ J P Pataud demande quel est le montant total des travaux et indique que le prix est trop bas Mr le maire répond qu'il y a eu des subventions J P Pataud dit qu'il y a transfert de subventions vers le privé Il lui est répondu qu'il y avait un risque de départ des restaurateurs

Mr le maire met au vote

Approuvé avec 2 abstentions: JP PATAUD, Laurence Roulaud

Dossier 2:

Effacement des réseaux avenue Ch de Gaulle et aménagement carrefour de Gorre

Convention avec le SEHV

Adopté à l'unanimité

18 h 15 :arrivé de Stéphane Dunaud

Dossier 3:Déclaration de bien en état d'abandon manifeste

Mr le maire exposé le sujet

J P Pataud dit qu'il votera contre car il y a probablement un problème d'illégalité de l'arrêté

Adopté avec 2 contre: Laurence Roulaud

:JP PATAUD

Dossier 4 :Personnel

Création d'un poste d'adjoint technique

Mr le maire explique qu'un agent à demandé une mise en disponibilité de 5 ans et qu'il s'agit d'un recrutement pour le remplacer

Vote pour à l'unanimité

Dossier 5: Personnel

Permis de conduire :prise en charge par la commune des frais de visites obligatoires

Vote pour à l'unanimité

Fin du conseil à 18 h35

Le secrétaire de séance : Jean-Pierre PATAUD